

# BALISAGE – RECOMMANDATIONS



## COULEURS OFFICIELLES DE BALISAGE :

- ORANGE pour tous les balisages équestres.
- TRAIT BLANC et TRAIT ROUGE pour les GR (Grandes Randonnées pédestres).
- TRAIT JAUNE ou BLEU pour les PR (Petites Randonnées pédestres).

Le balisage se fait principalement avec des **balises plastiques ou autocollantes** dont la forme correspond à l'itinéraire (carrées pour l'Equibreizh, rondes pour les Côtes d'Armor à cheval). Accessoirement, le balisage peut être fait à la peinture aux endroits où les supports ne permettent pas l'utilisation des balises.

Seul un itinéraire définitif, reconnu et cartographié peut être balisé officiellement. Il ne faut pas baliser en fixe une promenade occasionnelle organisée à la journée.

Dans notre département, nous avons « **L'ÉQUIBREIZH** ». Il comprend une traversée horizontale au nord, qui va de GUERLESQUIN à DINAN en passant par Guingamp, Paimpol, Saint Briec et Fréhel, une traversée verticale qui va de SAINT-BRIEUC à JOSSELIN en passant par Moncontour, ainsi qu'une traversée horizontale au sud, qui va de CARHAIX à JOSSELIN en passant par Laniscat, Uzel et Saint Caradec.

Cet itinéraire régional est balisé en **BALISES CARRÉES ORANGES**.

Les autres circuits du topo-guide sont les itinéraires départementaux « **LES CÔTES D'ARMOR À CHEVAL** » et sont balisés avec des **BALISES RONDES ORANGES**.

## UTILISATION DES BALISES



Tout droit



Tourner à droite



Tourner à gauche

Prévoir 4 balises par carrefour : 2 balises par intersection simple et 1 rappel si le chemin est très long).

Posez les balises dans le sens de la marche (si possible à droite), dans les deux sens et visibles de loin.

Sur des tronçons anciennement balisés (surtout Equibreizh), certaines balises très exposées au soleil sont décolorées et cassantes. Il faut profiter de cette journée pour les enlever et les remplacer par des neuves.

Si le circuit est déjà balisé (pédestre ou VTT), le balisage peut être plus léger. Il faut essayer de se compléter plutôt que de sur baliser un même poteau.

Sur les tronçons « fragiles » (bord de côte ou propriété privée), il faut aussi rester « léger » en balisage.

Vous pouvez rencontrer également les traces de balisage d'un ancien circuit n'existant plus. Il faut dans ce cas en profiter pour faire disparaître les traces de ce circuit qui n'est plus cartographié en enlevant les balises.

Il faut respecter la propriété privée : ne coller pas, sans accord préalable, une balise sur une gouttière, une barrière ou une boîte aux lettres...

En cas de doute sur le passage, il ne faut pas baliser (broussailles, travaux...) mais noter avec précision sa position et le problème et nous informer rapidement.

Si vous hésitez entre 2 chemins, commencez le balisage dans l'autre sens.

Dans certains carrefours où les balises disparaissent régulièrement, on peut utiliser la peinture orange (soit un petit trait de 10 cm de long sur 2 cm de haut, soit un rond au pochoir avec un fer à cheval noir).

Quand il n'y a pas de support à un carrefour ou aux intersections de plusieurs circuits équestres, il faut planter un poteau (nous avons un stock à votre disposition au siège de l'ACECA).

À la fin de la journée, il faudrait que chaque page du topo-guide ait son ange gardien qui s'engage à vérifier régulièrement (2 fois par an) son balisage et rendre compte à l'ACECA.

## QUELQUES CONSEILS :

Sur les poteaux téléphoniques métal  
Sur les poteaux de signalisation routière

Sur les poteaux ciment  
Sur les poteaux téléphoniques bois  
Sur les arbres

Balises autocollantes

Balises autocollantes (sur le pied et au dos, jamais sur le panneau)  
Ne pas oublier de nettoyer et sécher le support (brosse métal, alcool à brûler, chiffon...). S'il gèle, la balise ne collera pas.

Colle à ciment ou peinture.

Balise àagrafer ou à pointer (petites pointes, au moins 2 / balise).

Pas de pointes ni de balises autocollantes.

Balises agrafées verticalement. Sur les écorces grossières, il faut préparer le support en l'aplanissant à la râpe ou au coupe-coupe.